

DEMANDE DE CLASSEMENT DANS UNE CATÉGORIE D'INVESTISSEMENT INFÉRIEURE

BELGIQUE

Utmost Wealth Solutions est la marque utilisée par un certain nombre de sociétés Utmost. Ce document a été produit par Utmost Luxembourg S.A.

Tout terme utilisé au singulier a la même signification au pluriel et vice versa. Toute notion utilisée au féminin a la même signification au masculin et vice versa.

Numéro de Contrat

DEMANDE DE CLASSEMENT DANS UNE CATEGORIE D'INVESTISSEMENT INFERIEURE

La lettre circulaire 15/3 du Commissariat aux Assurances, entrée en vigueur le 1er mai 2015 (la « Lettre circulaire 15/3 »), classe les preneur(s) d'assurance en cinq (5) catégories différentes suivant leur situation de fortune déclarée et le montant de leur prime. Un preneur d'assurance peut demander à être classé dans une catégorie inférieure si tel est son souhait.

La présente demande sera lue conjointement au Formulaire de demande et interprétée conformément aux Conditions Générales. Sauf définition autre donnée dans la présente demande, les termes employés avec une majuscule à l'initiale auront la signification qui leur est attribuée dans le Contrat.

Le(s) Preneur(s) d'Assurance est (sont) actuellement classé(s) par l'Assureur dans la catégorie sur la base de sa/ leur fortune déclarée et du montant de sa (leur) prime, conformément aux catégories d'investissement définies dans la Lettre circulaire 15/3.

Le(s) Preneur(s) d'Assurance comprend (comprennent) qu'un classement dans une catégorie inférieure a pour conséquence de restreindre les opportunités d'investissement. Malgré cette restriction des opportunités d'investissements, le(s) Preneur(s) d'Assurance demande(nt) expressément par les présentes que l'Assureur le/les classe dans la catégorie .

La catégorie d'investissement choisie par le(s) Preneur(s) d'Assurance (i) doit être conforme aux restrictions d'investissement associées à cette catégorie telles qu'indiquées dans la Lettre circulaire 15/3, (ii) sera appliquée à tous les Contrats souscrits par le(s) Preneur(s) d'Assurance et (iii) demeurera valide, quelle que soit la performance du Fonds, à moins que le(s) Preneur(s) d'Assurance n'émette(nt) une nouvelle demande de changement de catégorie d'investissement, sous réserve, si nécessaire, de l'approbation de l'Assureur. Afin de dissiper tout doute, la Stratégie d'investissement choisie par le(s) Preneur(s) d'Assurance sera appliquée à la catégorie d'investissement sélectionnée.

En apposant sa (leur) signature ci-dessous, le(s) Preneur(s) d'Assurance confirme(nt) expressément avoir compris et accepté les opportunités d'investissement plus restreintes découlant de la présente demande.

En apposant sa (leur) signature ci-dessous, le(s) Preneur(s) d'Assurance confirme(nt) avoir reçu et lu attentivement, conjointement à la présente demande, le formulaire de demande dans son intégralité ainsi que les Conditions Générales du Contrat, et accepte(nt) que la présente demande fasse partie intégrante du Contrat.

Preneur d'Assurance 1

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

Preneur d'Assurance 2

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

Preneur d'Assurance 3

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

Preneur d'Assurance 4

SIGNATURE

Date

j	j	m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---	---	---

Lieu

A WEALTH *of* DIFFERENCE

www.utmostinternational.com

Utmost Luxembourg S.A. est immatriculée au R.C.S. sous le numéro B37604 et réglementée par le Commissariat aux Assurances (CAA)
Siège social : 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Utmost Wealth Solutions est enregistrée au Luxembourg en tant que nom commercial d'Utmost Luxembourg S.A.